



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON



### OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE VITESSE

**VITESSE**  
31 mai au 6 juin 2024

Sur la route,  
on se conduit bien.

### OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE VITESSE



Montréal, le 30 mai 2024 – Les services de police du Québec, en collaboration avec les contrôleurs routiers de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), s'unissent afin de sensibiliser et conscientiser les conducteurs aux risques liés à la vitesse pour l'ensemble des usagers du réseau routier. C'est dans le cadre de l'opération nationale concertée (ONC) VITESSE, qui se tiendra du 31 mai au 6 juin prochains, que les policiers et les contrôleurs routiers interviendront de façon intensive auprès des conducteurs qui contreviennent au Code de la sécurité routière, et plus particulièrement à l'égard des comportements reliés à la vitesse. La Régie intermunicipale de police Roussillon participera à cette ONC.

Le respect des limites de vitesse est primordial pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route. Cela est d'autant plus important alors que le beau temps et les usagers vulnérables, dont les piétons, les cyclistes et les motocyclistes, sont de retour sur le réseau routier. Il en va de même pour la reprise des chantiers de construction qui entraîne une présence accrue de travailleurs et de signaleurs aux abords de ceux-ci.

Sur la route, on se conduit bien!

La vitesse est encore l'une des principales causes de collisions sur la route au Québec. Selon certaines études, une diminution de la vitesse moyenne de circulation de 5 km/h permettrait de réduire annuellement de 15 % le nombre de collisions. À titre d'exemple:

Société de l'assurance automobile

Québec

- 2 décès en moins pour une réduction de 1 km/h
- 60 décès en moins pour une réduction de 5 km/h
- 120 décès en moins pour une réduction de 10 km/h



Communiqué: 2024-017

Page 1



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

Les données sont basées sur un total de 400 décès.

L'empressement d'un conducteur de véhicule à atteindre sa destination peut amener celui-ci à commettre une ou des actions imprudentes comme effectuer des dépassements par la droite ou successifs en zigzag.

Si chaque conducteur réduisait sa vitesse moyenne, on diminuerait considérablement le nombre de blessures et de décès sur les routes du Québec.

La vitesse demeure au cœur des priorités de la SAAQ et fait partie des 6 thèmes ciblés dans la Stratégie de prévention en sécurité routière 2021-2025. En collaboration avec ses partenaires, la SAAQ poursuit ses efforts de sensibilisation en lien avec la vitesse.

Le déploiement de l'opération Vitesse se poursuivra cette année sous le thème « Sur la route, on se conduit bien! ». L'angle choisi vise à responsabiliser les conducteurs et à leur rappeler qu'ils peuvent faire une différence et contribuer à l'amélioration du bilan routier en respectant les limites de vitesse. Modifier son comportement est l'élément clé d'une conduite sécuritaire et chacun a le pouvoir de sauver des vies !

-30-

#### Information :

Service de la diffusion et des relations médias  
Sûreté du Québec  
514 598-4848  
[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)

Relationnistes auprès des médias  
Société de l'assurance automobile du Québec  
418 528-4894  
Sans frais : 1 866 238-4541  
[saaq.gouv.qc.ca/salle-de-presse](http://saaq.gouv.qc.ca/salle-de-presse)

Division des communications en sécurité publique Service de police de la Ville de Québec  
418-641-6316

Communiqué: 2024-017

Page 2